



RELEVÉ DES QUESTIONS-RÉPONSES EN LIEN AVEC LE PROJET DE MIELLERIE A EYSINES

Bordeaux Métropole et la Mairie d'Eysines ont organisé, en 2014-2015, une série de réunions publiques concernant un projet de miellerie. Plusieurs questions ont été posées par les citoyens présents, notamment sur les conditions d'exercice de l'apiculture en tant qu'amateur. Voici les réponses qui leur ont été apportées : elles doivent être lues en lien avec les autres informations livrées sur le site www.participation.bordeaux-metropole.fr

Comment apprendre l'apiculture ?

Il existe des ruchers-écoles qui assurent cette mission. Un rucher école dispense des cours et de nombreux conseils à propos de l'organisation des travaux de la ruche tout au long de l'année, de la manipulation et de la visite d'une ruche, de la réglementation pour l'installation de ruches sur une parcelle privée (voir l'arrêté préfectoral du 26 mars 1985), du choix des plantes mellifères qui attirent les abeilles, du choix des essaims, de la lutte contre le frelon asiatique, etc.

Les ruchers-écoles les plus proches pour l'agglomération bordelaise sont les suivants :

- Rucher école Saint Laurent de Médoc : <http://www.sagapiculture.fr>
- Rucher école du Libournais : <http://www.gal-regal.fr>
- Rucher école de Cestas : www.sag33.com
- Rucher école l'Abeille Girondine de Lalande de Fronsac : <http://abeillegirondine.fr>

Autre acteur important que vous pouvez contacter : le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de Gironde (GDSA) : <http://www.gdsa33.com/>

À quoi sert un extracteur à miel ?

C'est grâce à ce procédé mécanique que le miel est extrait des ruches, avant d'être mis en pot.

Voici les différentes étapes de production du miel :

1. les abeilles déposent le miel dans les alvéoles des cadres en bois contenus dans la hausse de la ruche.
2. elles bouchent les trous avec de la cire, afin que le miel se conserve.
3. l'apiculteur ôte les cadres de la ruche, puis retire la cire grâce à un couteau à désoperculer.
4. il place les cadres dans l'extracteur : grâce à la force centrifuge, le miel, liquide, jaillit des alvéoles.
5. le miel est alors récupéré et décante dans un maturateur avant d'être mis en pot. L'extracteur n'endommage pas les cadres, ils pourront être réutilisés par l'apiculteur pour de prochaines récoltes.



Quelles sont les conditions pour pouvoir installer une ruche chez vous ?

Selon l'arrêté préfectoral du 26 mars 1985, les ruches peuvent être installées partout, y compris dans des lotissements, à condition de respecter quelques précautions. Par exemple, 10 mètres minimum entre la ruche et les propriétés voisines (100 mètres si les propriétés voisines sont des lieux publics, écoles...) ; cette distance peut-être minimisée si vous avez une haie ou une clôture de séparation de plus de 2 mètres de haut.

Les abeilles préfèrent disposer, dans leur périmètre de butinage (3 kms de rayon de la ruche) d'un environnement adapté aux insectes. La proximité d'une végétation mellifère et d'un point d'eau est idéal (tilleuls, arbres fruitiers, ronces, sous bois de bourdaine, bruyère, acacia...)

Il se peut que votre mairie ait complété les dispositions préfectorales via un arrêté municipal : renseignez-vous auprès d'elle.

Dans tous les cas, il vous faut déclarer votre ruche. C'est gratuit et facile, rendez-vous en ligne sur le site Service Public www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F24392

Comment vous équiper ?

La miellerie mettra à votre disposition du matériel à usage collectif, lié à l'extraction du miel (extracteur, bacs et couteaux à désoperculer, etc.).

Il vous revient de vous équiper du matériel individuel indispensable, comme par exemple (liste non exhaustive) :

- vêtements spécifiques, gants,
- ruches et leur socle, hausses, cadres (compter 300 à 400 € pour une ruche entière neuve avec essaim),
- petit matériel : soufflet, lève-cadres, maturateur, pots, étiquettes, cire, etc.

Vos ruches doivent être assurées. Comptez à peu près 0,20 € par ruche après inscription dans un rucher école. Les ruchers-écoles et les syndicats apicoles peuvent s'en occuper pour vous.

Où trouver des abeilles ?

Les abeilles sont des êtres vivants. Il est important de trouver des essaims de qualité, élevés dans de bonnes conditions. Vous pouvez pour cela vous renseigner auprès :

- d'apiculteurs professionnels ou amateurs de la future association de la miellerie
- d'autres apiculteurs
- des commerces spécialisés
- des ruchers-écoles.

Vous avez trouvé un essaim naturel ?

Pour qu'il soit récupéré dans des conditions optimales, contactez un apiculteur de l'association de la miellerie collective ou des ruchers-écoles.

Jardiner écologique

Sur votre balcon ou dans votre jardin, jardinez écologique en arrêtant d'utiliser des produits chimiques (responsables de la destruction de l'habitat des insectes et de leur mort prématuée). Remplacez-les plutôt par des produits naturels (comme le compost de vos déchets de cuisine et de jardin, par exemple). Pensez également à semer des plantes locales et de la prairie fleurie, etc.

Retrouvez, par exemple, d'autres conseils sur le site web des écomatismes : www.ecomatismes.fr

Construire un hôtel à insectes

Retrouvez, par exemple, les conseils avisés (plans de construction, notice de montage) sur le site web de l'association Terre vivante : www.terrevivante.org/237-construire-un-hotel-a-insectes.html